

Éditorial

Jean Marc GUILÉ
Rédacteur en chef

A lors que nous bouclons ce numéro, l'Assemblée Nationale examine le projet de Loi sur l'hospitalisation psychiatrique, déposé une première fois au printemps dernier et remanié en tenant compte de l'avis du Conseil Constitutionnel et des protestations des Associations de familles et de professionnels qui ont dénoncé l'amalgame entre psychiatrie et actes antisociaux violents. Nos récents éditoriaux nous rappellent que ce risque est toujours d'actualité. Paru dans *Perspectives Psy* en 2009 (numéro 1), le dossier *Dangerosité et psychiatrie* piloté par Gérard Rossinelli en dressait les enjeux, distinguait expertise et soins, protection des personnes et pathologie psychiatrique, et déclinait l'histoire et la clinique des soins sans consentement chez les mineurs comme chez les adultes. À l'instar d'autres pays, notamment de culture anglo-saxonne, la notion de consentement prend une place de plus en plus centrale et son appréciation peut requérir non seulement l'appréciation du praticien mais l'intervention du magistrat. L'Assemblée Nationale a adopté en première lecture la notion de « soins psychiatriques sans consentement » en remplacement de la notion d'hospitalisation sous contrainte. Les modalités de la saisine judiciaire sont en examen.

La psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est en deuil de trois de ses pairs, Didier-Jacques Duché, pionnier de son développement universitaire et de son implantation dans ce haut-lieu de la neurologie et de la psychiatrie qu'est l'Hôpital de la Salpêtrière, Yann du Pasquier et Pierre Privat, tous deux psychiatres défenseurs de la psychothérapie institutionnelle, engagés auprès des familles et des équipes. Philippe Mazet,

Jacques Fortineau et Bernard Voizot leur rendent en notre nom à tous un juste hommage. Ces grands aînés verront l'investissement actuel des internes de spécialité, ce qu'ils ont été en leur temps, comme un signe véritablement printanier pour la revue. Brice Martin, interne en région parisienne et nouveau secrétaire de rédaction, nous entraînera avec ses collègues dans de nouveaux projets éditoriaux avec *les entretiens avec nos aînés* conduits par un jeune collègue. Cette nouvelle entreprise qui donnera peut-être lieu à de nouveaux supports, audio ou vidéo, pour *Perspectives Psy*, s'ajoute à la rubrique d'actualité internationale mise en place par Alain Dervaux. Cette fois-ci, elle nous donne accès à une vue panoramique sur le plagiat. Un prochain numéro traitera du conflit d'intérêt.

La participation croissante des universitaires en psychologie au devenir de notre revue est également notable, que ce soit sur le plan des textes publiés, ou sur le plan de la rédaction. Après plusieurs années de grande efficacité au secrétariat de la rédaction, notre collègue Antoine Bioy, Maître de Conférences des Universités, enseignant à l'Université de Bourgogne, devient rédacteur-en-chef adjoint. Nous avons également la joie d'accueillir au comité de rédaction Jean-Yves Chagnon, professeur de psychopathologie à l'Université Paris-XIII, et coordonnateur du dossier *Cliniques de l'extrême* paru dans le dernier numéro de la revue.

Enfin, ce premier numéro de l'année propose un état de la question sur les déficits d'attention et l'hyperactivité, à partir d'une pratique de consultation spécialisée multidisciplinaire, articulant bilans et prises en charge multimodales. Je vous invite à en découvrir le contenu dans les prochaines pages. ■